



100

Le journal de Boissettes

Journal d'informations Municipales

Juillet 2016

3, place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05 - Fax : 01 64 37 08 97 - Site : www.boissettes.fr - E-Mail : mairie@boissettes.fr

ÉDITORIAL



DE CHARYBDE EN SCYLLA ?

Chères Boissettaises, chers Boissettais.

Notre village comme de nombreuses communes de Seine-et-Marne a connu durant les premiers jours de juin une crue exceptionnelle de la Seine qui a provoqué de nombreux dommages pour certains de

nos concitoyens.

Les secteurs les plus touchés sont le Parc de la Varenne et le Chemin des Praillons et dans une moindre mesure la rue des Sables suite au ruissellement des eaux en provenance des terres gorgées d'eau des bois alentour : évacuation des habitants pris au piège par la montée des eaux, habitats submergés, sous-sols et garages inondés, habitants des péniches et des bateaux du Port Saint Jacques isolés... Sur notre territoire, nous n'avons heureusement pas eu à déplorer de drame touchant à l'intégrité physique des personnes. Cependant quel que soit le niveau de préjudice subi, il n'en demeure pas moins un réel traumatisme suite à l'angoisse provoquée par la montée des eaux, la perte de meubles de famille et d'objets personnels, de documents importants ou d'installations dévastées. Il faudra longtemps pour sécher les murs, toucher les assurances, réinstaller le matériel détruit...

Merci aux quelques Boissettaises et Boissettais et autres bénévoles qui, spontanément, ont accueilli les sinistrés et aidé à limiter les pertes.

Il est important de tirer les enseignements de cet événement exceptionnel et le Conseil Municipal va renforcer le Plan Communal de Sauvegarde et en tout

premier lieu notre système d'alerte ; les pistes de réflexion vont de l'envoi groupé de S.M.S. à l'organisation d'un réseau de référents dans chaque rue, chargés de transmettre l'information en urgence et de venir en aide. Nous vous détaillerons prochainement ce plan.

Tout autre sujet mais également difficile à supporter : bientôt les beaux jours et le risque malheureusement habituel d'une invasion des gens du voyage -G.D.V.- Renforcement de l'entrée du parc, labourage, terrain laissé en friche où prospèrent de hautes herbes... rien n'est fait pour faciliter l'accueil et l'installation des G.D.V... et malgré tout s'ils en ont la volonté ils s'installeront.

Alors nous procéderons comme à l'accoutumée : dépôt de plainte, transmission au procureur de la République, etc.

Mais il ne faut pas espérer que la préfecture émette un quelconque arrêté d'expulsion comme cela était le cas par le passé : les autorités préfectorales actuelles s'appuient sur la non-conformité réglementaire de l'agglomération quant à l'accueil des G.D.V. pour ne pas bouger ! La solution se situe donc au niveau de la C.A.M.V.S. avec qui nous travaillons pour trouver les trois hectares libres nécessaires à la création d'un Terrain de Grand Passage : dans l'état actuel toutes les communes périphériques restent donc désarmées face à ces invasions saisonnières.

Nous ne nous résignons cependant pas et restons ouverts à toute suggestion réaliste et pérenne. Nous continuons ainsi nos négociations avec l'Agence Régionale des Espaces Verts à qui nous céderions le parc et les terrains proches aujourd'hui en friche à la condition expresse qu'ils soient aménagés afin d'empêcher les invasions des G.D.V. et d'offrir un parcours de promenade et de détente agréable et sécurisé.!

Bernard FABRE, Maire



ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE DE BOISSETTES

Être informé(e) en temps réel, sans attendre la parution du journal ?

C'est simple : il suffit de s'inscrire à la Lettre de Boissettes, sur www.boissettes.fr en renseignant la rubrique Newsletter.

DATE À RETENIR

Le dimanche 4 septembre à partir de 14 heures, tournoi de pétanque ouvert à tous et toutes, débutant(e)s et confirmé(e)s.

Le dimanche 18 septembre à partir de 12 heures, fête du village avec déjeuner champêtre.

AU SOMMAIRE :

INFORMATIONS MUNICIPALES

Des nouvelles de l'école
Budget 2016
Espaces verts

VIE DU VILLAGE

Commémoration du 8 mai
Accès P.M.R.
Agenda des activités
Avis de recherche

HOMMAGE

VIE DES ASSOCIATIONS

L'A.G. de l'A.B.S.L.
L'A.G. de SEINE-SAINE

PARTENAIRES TERRITORIAUX

Melun Val de Seine
S.D.I.S.
Police de proximité

AGENDA

INFORMATIONS MUNICIPALES

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Bilan des N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires)

Stabilité de la fréquentation tout au long de l'année: 95 inscrits sur 111 enfants. Depuis janvier 2016 l'organisation des activités et des animateurs est assurée par une coordinatrice à la satisfaction générale.

Les communes vont recevoir le fonds de soutien de 50 € par enfant de l'état qui a accepté le P.E.D.T. (Projet Éducatif Territorial) élaboré par le R.P.I.

C.M.E.

Le conseil municipal des enfants a tenu sa dernière séance le 23 juin. Un bilan très positif a été fait de la visite du Conseil Départemental du 1^{er} juin effectué conjointement avec les enfants du CME du Mée-sur-Seine.



Rentrée scolaire

Prévue le jeudi 1^{er} septembre avec un effectif de 116 élèves, donc en légère hausse (111 en 2015/2016). À noter, 38 enfants en maternelle, en forte hausse dans la petite section!

Les tarifs de la restauration, de l'accueil périscolaire, de l'étude et des N.A.P. sont maintenus. Reconduction de l'allocation de rentrée scolaire de 77 €. Elle sera versée dès la rentrée scolaire par la Mairie aux parents sur présentation d'un R.I.B. et d'un certificat de scolarité de leur(s) enfant(s).

BUDGET 2016

Le Conseil municipal, en sa séance du 25 mars, a donné quitus au maire pour les comptes administratifs de 2015. On remarque essentiellement des dépenses de fonctionnement moindres que prévues au budget 2015. Le budget de fonctionnement ayant aussi une vocation à financer les investissements, une affectation du résultat 2015 de fonctionnement à l'investissement sera effectuée sur le budget 2016.

Voici l'essentiel du budget :

- Fonctionnement en équilibre recettes/dépenses de 480 000 €
- Investissement en équilibre recettes/dépenses de 452 000 € dont 394 000 € en immobilisations corporelles (travaux).

Le Conseil Municipal décide de reconduire à l'identique les taux des taxes d'habitation et foncières de 2016 au même niveau d'imposition qu'en 2015, sachant notamment que les autres composantes de ces taxes augmentent par ailleurs.

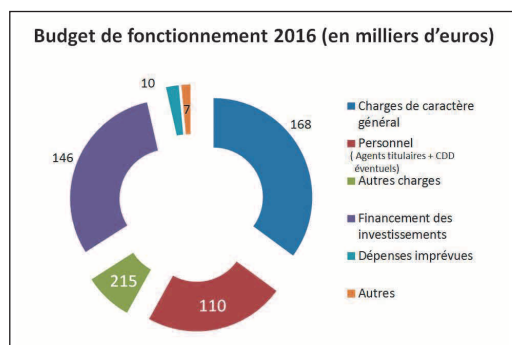
Des travaux initiés en 2015 vont pouvoir se concrétiser cette année (ou se sont concrétisés en début d'année), d'autres ont

été budgétés; ci-dessous la nature des principales dépenses prévues en investissement :

- Clôture du terrain technique
- Rénovation complète du logement de l'annexe mairie
- Sas de la nouvelle entrée du secrétariat
- Rénovation intérieure de la mairie
- Réfection des joints des pavés de la mairie
- Aménagement de la cuisine de la salle « école »
- Parquet de la salle « école »
- Parking mairie et cheminement P.M.R.
- Enfouissement du réseau électrique et éclairage public de la rue de la Varenne et de son éclairage public
- Éclairage public du cheminement P.M.R.

Autant que possible des subventions sont demandées; cela nécessite une charge importante dans la constitution des dossiers et diffère le début des travaux.

Pour faire face à des situations d'urgence de personnes en difficulté, le budget du C.C.A.S. est très largement augmenté.



ESPACES VERTS

Entretien du parc communal

Certains souhaitent que tout le terrain soit tondu, d'autre part crainte de l'invasion des G.D.V, souhaitent que tout reste en l'état. Une position médiane a été adoptée: tonte autour des jeux de boules, du tennis et du terrain dit « de foot » (proche rue de la Varenne), tonte des abords du parc (bande comprise entre la rue du Mont aux Lièvres et les poteaux en fer/béton), tonte sur une bande de 3 m de large de chaque côté des cheminements; les buttes, le grand terrain et les espaces sous les arbres jusqu'au sillon creusé l'an dernier restent en friche.

Entretien du cimetière

L'entretien du cimetière vient d'être confié à l'association AGISSONS-EI. Cette association basée à Boissise-la-Bertrand s'occupe de réinsertion.

L'accord porte sur 9 passages pour un coût annuel H.T. de 4 224 €.

VIE DU VILLAGE

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 ET REMISE DE MÉDAILLES DU TRAVAIL

Cérémonie du 8 mai ensoleillée place de Verdun, devant le monument aux morts. Après la lecture par Thierry Segura, conseiller municipal, du message du secrétaire d'état auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la mémoire, le Maire en présence d'un public recueilli, a lu l'Éditorial du 9 mai 45 de « Volontés », l'hebdomadaire de Ceux de la Résistance en hommage à « cette poignée d'hommes qui ont su préserver l'honneur du pays de ceux qui le souillaient » (voir l'intégralité du discours sur www.boissettes.fr).

À l'issue de la cérémonie, le maire a remis trois médailles d'honneur du travail deux -argent et vermeil- à Monsieur François Bailly, la troisième -grand or- à Madame Jacqueline Obrecht.



Il a ensuite invité les participants à un vin d'honneur dans la salle communale.

ACCÈS P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite)



Les travaux d'aménagement d'un cheminement en continuité d'une place de parking réservée sur la place de Verdun sont terminés. L'éclairage jusqu'à la salle communale est en cours d'installation. Dès à présent, les PMR peuvent accéder à la mairie par l'arrière du bâtiment, en sonnant à la grille.

Prochaimement et comme le veut la loi, l'accès à la mairie sera le même pour tous avec la construction d'un sas d'entrée lumineux et accueillant. Le dossier est en cours d'élaboration et d'agrément pour une mise en chantier avant la fin de l'année.

Coût des travaux :

Cheminement, balisage et éclairage = 35 000 €

Sas d'entrée (environ 10 m²) = 50 000 € (estimation).

Le temps aura pu paraître long à certains du projet à la réalisation... mais il faut inclure dans le timing les phases d'acceptation du dossier par les instances concernées et de concours financier sous forme de subventions ou d'aide de partenaires publics ou territoriaux.

AGENDA DES ACTIVITÉS

Les activités cartes, marche, pétanque se poursuivent pendant l'été sous réserve de participants bien sûr.

Les coordonnées des responsables sont sur www.boissettes.fr

AVIS DE RECHERCHE :

Pas d'archives du journal de Boissettes en mairie!

Pour composer le supplément au numéro 100, nous avons dû emprunter les exemplaires du journal auprès de boissettais conservateurs. Michel et Marlène Destrade ont fait don à la commune de la plupart des numéros, mais nous aimerions archiver la collection complète.

Voici les numéros manquants :

2 - 10 - 24 - 25 - 27 - 35 -
37 - 44 - 53 - 63 - 69 - 80

Avis aux généreux donateurs!



Hommage

À celui qui nous a quitté et nos condoléances émues à sa famille
Monsieur André GEORGE, le 18 mai 2016

VIE DES ASSOCIATIONS

A.B.S.L.



L'Assemblée Générale de l'A.B.S.L. s'est déroulée le 7 mai dernier en présence de 37 personnes. Voici la composition du bureau: Président: Philippe Cassard - Vice-Président: Bernard-Yves Fournier - Trésorier: Jean-François Lesieur - Secrétaire: Floriane Lesieur - Responsable Communication: Sylvie Rognon. Le bilan de l'année 2015-2016 porte sur 81 adhérents dont 17 inscriptions à la pétanque, 35 au tennis et 12 aux soirées-cartes (belote, tarot...) et sur les manifestations organisées (fête du village, tournoi de pétanque, soirée jazz-beaujolais). En 2016 a eu lieu la sortie touristique du 23 juin et sont prévus pour l'instant la fête du village le dimanche 18 septembre, un concours photos à l'automne, un concert (concertos brandebourgeois), une exposition sculptures pour le Téléthon. Le budget basé sur les cotisations et la subvention de la Commune s'équilibre sachant que les manifestations s'équilibrent par elles-mêmes. Le conseil d'administration étant renouvelé tous les ans par tiers, les membres sortant cette année ont été les seuls à se représenter

PARTENAIRES TERRITORIAUX

C.A.M.V.S.

« À l'air libre »

Premier Festival International de Fanfares

Le 13 juillet à partir de 18 heures, à Melun sur le parking de la piscine, 4 concerts gratuits par:

Les Blow Di Vostok - Les 17 Hippies - Goran Bregovic - Les Dromadulaires

Renseignements: <http://culturetvous.fr/>



S.D.I.S.

Les pompiers de plusieurs centres de secours ont unis leurs forces et mis leur matériel en commun pour aider au pompage des habitations et sous-sol inondés. Professionnels et volontaires sont intervenus efficacement et aimablement.



et ont été réélus à l'unanimité. Il est donc composé de Christian Bacquet, Pascale Bacquet, Philippe Cassard, Florence Déchelle, Yanne Fabre, Bernard-Yves Fournier, Jean-Pierre Jacquemin, Floriane Lesieur, Jean-François Lesieur, Daniel Mathé, François Rigault et Sylvie Rognon.

SEINE-SAINE

SEINE-SAINE

Le samedi 4 juin SEINE-SAINE a tenu son Assemblée Générale. Le trésorier, Xavier Daras fait état d'une situation financière saine qui permet, cette année encore, de ne pas recourir à une subvention municipale.

Le président, Pascal Guilbert rappelle qu'à la suite d'une réunion organisée en juillet 2014, Voies Navigables de France a eu pour mission d'établir un rapport permettant d'aboutir à une modification de la réglementation. Depuis cette date il a fourni à la responsable locale de V.N.F. chargée du dossier les éléments nécessaires: étude sonométrique, nombre de riverains concernés, etc. Il semble qu'à ce jour V.N.F. n'a toujours pas transmis son rapport à la Préfecture. Il invite les adhérents à garder espoir, encouragé par le soutien des maires de Boissettes, du Mée-sur-Seine et de Dammarie-Lès-Lys, favorables à la suppression du bassin de vitesse.

POLICE DE PROXIMITÉ

Opération tranquillité vacances (O.T.V.)



Vous pouvez demander à la police d'inclure votre domicile ou votre local professionnel dans les rondes qu'elle effectue jour et nuit. Cela dissuadera les éventuels cambrioleurs, et si, par malchance, une effraction est constatée, elle vous informera et prendra immédiatement les mesures nécessaires.

C'est utile, rapide, et totalement gratuit! Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de venir se faire enregistrer (aucune inscription par téléphone) 5 jours au moins avant votre départ.

Police nationale: 263, avenue de la Gare - Le Mée-Sur-Seine... et bien sûr soyez vigilants entre voisins!

AGENDA

Judi 1^{er} septembre
Rentré scolaire à l'école Les Fontaines du R.P.I.

Vendredi 9 septembre
Conseil Municipal

Dimanche 4 septembre
Tournoi de Pétanque

Dimanche 18 septembre
Fête du village avec déjeuner champêtre

Retrouvez l'agenda actualisé sur www.boissettes.fr

Horaires d'ouverture au public de la Mairie: Mercredi: 9h00 - 12h00 - Vendredi: 15h00 - 19h00 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de la publication: Bernard FABRE - Comité de rédaction: Francline ADT-GUILBERT, Fabienne CHAILLOT, Fabienne COLIN-FAURE

Tirage 200 ex - Distribution par nos soins



Le journal de Boissettes

Journal d'informations Municipales

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 100

Le journal fête ses 27 ans, une belle histoire!

2 TITRES, 3 MAIRES, 4 RÉDACTRICES, *Boissettes Infos-Mairie* paraît en juin 1989

Dans son premier éditorial, **Paul Cheylan**, Directeur du Village d'Enfants et nouveau maire, s'engage à ce que « les habitants de notre commune bénéficient de services mieux adaptés, plus fonctionnels et si le tambour du garde-champêtre a disparu depuis quelque temps et on ne peut qu'en conserver une certaine nostalgie, le bulletin municipal doit pénétrer dans chaque foyer ».

On lit en page 3 que lors de sa première réunion du 14 avril, le Conseil Municipal approuve la création d'un bulletin municipal et en confie la responsabilité à **Madame Chicandard**.

Ce premier bulletin est dense et pédagogique sur les finances, le budget, le calcul des taxes et impôts locaux et sur l'organisation du conseil en commissions et délégations.

C'est un trimestriel, en noir et blanc, de 8 pages puis 4 à partir de 1992, avec reproduction de vues du village d'autrefois.

Catherine Chicandard en assure la rédaction et la mise en page parfois relayée par Jean-Pierre Legrand, premier adjoint.

Fort heureusement, le monde de l'édition et de l'impression lui est familier: Paul Gillon, son grand-père (maire de Boissettes à deux reprises - 1912 / 1921 et 1924 / 1931) était directeur associé des Éditions Larousse. Elle-même écrit et adapte des livres et contes pour enfants.

Elle agrémente le bulletin d'informations culturelles sur l'histoire du village et les « people » qui y ont vécu!

En avril 2014, **Bernard Fabre** est élu maire et me charge des principaux outils de communication, le site et le journal.

Nous stabilisons la charte graphique et modifions l'entête en introduisant le blason de la commune.

Partiellement relayé par le site, le bulletin paraît désormais trois fois l'an, en mars, juillet et septembre et en quadrichromie.

27 ans plus tard, l'engagement de l'équipe municipale est inchangé: vous informer en vous proposant un journal plaisant et convivial, à l'image de notre commune!

Elle dit aujourd'hui: « j'ai pris beaucoup de plaisir à faire ce journal et je n'ai jamais compté mon temps ».

Avril 1996: Jean Pierre Legrand est élu maire, Le bulletin devient Le Journal de Boissettes.

« Le mot du Maire » remplace l'éditorial, le bleu cyan (le bleu du B de la porcelaine de Boissettes) met en valeur le titre et souligne les articles.

C'est durant cette période que **Marlène Destrade**, nouvelle conseillère municipale, prend part à la rédaction du journal pour, à partir de décembre 1997, en assumer la responsabilité.

« C'est Catherine Chicandard qui m'a tout appris » dit-elle « c'était une lourde charge mais cela m'a vraiment plu ».

Conférencière culturelle, elle a le verbe et la plume aisés.

Elle recourt davantage au bleu, en encadré d'articles ou en fond de photo et introduit des motifs décoratifs, à Noël en particulier.

À partir de 2005, chaque numéro de décembre est tiré sur papier bleu.



Avril 2008: troisième mandature de Jean-Pierre Legrand, le conseil municipal est en grande partie renouvelé et rajeuni! Jeune assistante parlementaire, **Fabienne Chaillot** prend en charge le journal avec l'aide d'une commission d'élus.

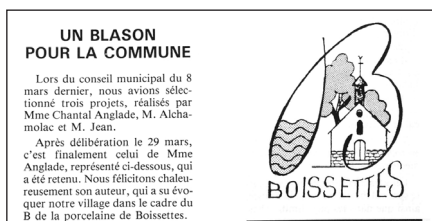
Un appel d'offres auprès d'imprimeurs locaux permet une meilleure maîtrise de la qualité et des coûts: ainsi le journal peut paraître une fois par an en quadrichromie: c'est gai et ça flashe!



AU FIL DE LA LECTURE, un abécédaire à compléter pour apprendre ou se souvenir...

BLASON

Fin 1990 la mairie lance un appel à projet « Un logo pour la commune ». Le blason créé par Chantal Vortich-Anglade est choisi :



BROUARD

On connaît l'origine de chacune des rues de notre commune sauf la rue Brouard qui garde son mystère à moins que l'un ou l'une le sache ?

ÉCOLE

Le R.P.I. - Regroupement Pédagogique Intercommunal ne date pas d'hier : les classes maternelles étaient à Boissise-la-Bertrand, les élémentaires à Boissettes. Depuis septembre 2005 toutes les classes sont regroupées à l'école Les Fontaines de Boissise.

FÊTE DU VILLAGE

Jusqu'en septembre 1992 coexistaient 2 fêtes : la fête patronale de la Saint-Louis et la fête champêtre. Depuis, seule perdure la fête champêtre : venez-y nombreux le 18 septembre prochain !

GRILLONS

En septembre 2005 la commune vend le terrain de foot à la Société Géoterre pour y créer une nouvelle rue, le Clos du Bois des Grillons...

INTERCOMMUNALITÉ

Boissettes a longtemps résisté aux sirènes du D.A.M. (District de l'Agglomération Melunaise) ; c'est le premier janvier 2002 que par décision préfectorale, nous avons rejoint la C.A.M.V.S.

LIBERTÉ

Pour commémorer le bicentenaire de la révolution, les enfants de l'école ont planté le 17 juin 1889 un érable pourpre sur le terrain communal, aujourd'hui local technique rue du Mont aux Lièvres. Paul Cheylan écrit dans le numéro 2 « comme la liberté, ce nouvel arbre concerne chacun de nous et nécessite notre attention, notre respect et notre vigilance ».



27 ans après, il croît encore !

LOISIRS

Le Club de l'Amitié créé en 1993 sous l'impulsion de Madame Irène Humez proposait naguère sorties et activités pour les anciens, l'Association Sports et Loisirs a pris le relais pour tous.

NUISANCES

Première mention des nuisances sonores dues aux jets-ski en septembre 1994. Depuis 2009 l'Association Seine Saine milite pour la suppression du bassin de vitesse. On ne parle pas des autres nuisances, saisonnières depuis 2000, c'est un sujet qui fâche !

PUITS

Le puits de la rue Paul Gillon a été restauré en 2001 ; Serge Cattelan a fait don à la commune de la poulie qu'il a fabriquée et installée.



RECONNAISSANCE

Le journal rend hommage à celles et ceux qui se sont investis pour organiser activités ou événements culturels ouverts à tous.

Le relais est assuré : longue vie au bénévolat !

SEINE

Les berges sont notre fierté et attirent les promeneurs depuis plus d'un siècle. Fragiles, elles ont été consolidées à plusieurs reprises mais avec la crue de juin 2016 tout est à refaire !



Chemin des Prailons, août 2015



Chemin des Prailons, juin 2016

SPORTS

« Les Faucons », le base-ball club de Boissettes a remporté des succès dans les années quatre-vingt-dix. Aujourd'hui perdurent le tennis, la pétanque et la marche sous l'égide de l'A.B.S.L.

VILLAGE D'ENFANTS

Le village d'Enfants a été créé en 1964 sous l'impulsion de Gaston Roland, maire de 48 à 77. Hélas, il est question qu'il nous quitte en 2018 !

UZELLES

La commune a acquis au XIX^e siècle les Uzelles, « broussailles ou friches servant de pâturages ». De nos jours, c'est un quartier où il fait bon vivre !